

## MEMORANDUM

À : Bureau d'audiences publiques sur l'environnement ainsi qu'au ministre responsable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charrette.

DE : Joannie Richer

OBJET : Opposition au projet d'Énergie Saguenay de GNL Québec et au projet Gazoduq associé.

À titre de citoyenne québécoise et canadienne, à titre d'individue instruite et optimiste ainsi qu'à titre de jeunesse forte et engagée pour la protection de notre planète, je m'oppose formellement aux projets liés au transport des gaz de l'Ouest vers les sols québécois.

Je m'oppose au projet Énergie Saguenay de GNL Québec ainsi qu'au projet Gazoduq associé, parce que je crois que l'investissement massif dans des constructions fixes et utiles qu'à une seule industrie ne devraient pas faire partie de notre présent, et encore moins de notre futur.

En fait, à défaut de lister les dangers environnementaux de la construction d'oléoduc, je préfère plutôt vous rappeler que les sommes données à ce type de projets pourraient s'avérer aussi lucratives et prometteuses si elles étaient allouées à des projets de développements durables, de transports actifs ou de développement économique plus écoresponsable. Certes, la dépendance aux voitures, aux camions et aux produits dérivés du pétrole et de ses agonismes est loin d'être terminée. Cependant, je crois nécessaire d'investir argent, temps et espoir dans des projets qui repoussent l'instauration de ces pratiques destructives plutôt que dans des projets qui encre davantage le besoin malheureusement croissant d'exploiter les fins fonds de notre terre.

S'il vous plait, soyez conscients que de tels projets mettent en péril l'environnement et que la lutte aux changements climatiques ne peut qu'en être perdante.

En espérant que ma courte opinion puisse faire effet, je vous remercie,

  
Joannie Richer B.Sc.